



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Instituteurs

Question écrite n° 13575

Texte de la question

M Georges Hage demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, s'il entend confirmer sa proposition tendant à amener à parité les indices des professeurs et des instituteurs. Dans l'affirmative, il lui soumet le cas d'anciens instituteurs titulaires devenus professeurs titulaires qui souhaiteraient réintégrer leur corps professionnel d'origine. N'ignorant pas les avantages, notamment en terme d'affectation et de retraite qui constitueraient pour eux une promotion sociale indéniable. Il lui demande s'il envisage alors d'apporter une réponse positive à ces demandes.

Texte de la réponse

Reponse. - Compte tenu de la diversité des situations individuelles, il n'est pas exclu que certains enseignants en fonctions dans le second cycle souhaitent, après intervention des mesures de revalorisation, réintégrer l'enseignement du premier degré. Il résulte de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 que l'accès direct de fonctionnaires à d'autres corps ayant un même niveau de recrutement et assurant des missions comparables ne peut qu'être aménagé dans l'intérêt du service public, notamment selon des modalités et proportions fixées par voie réglementaire. Dans l'attente d'éventuelles dispositions organisant une telle mobilité, les demandes de réintégration en qualité d'instituteurs présentées par des enseignants du second cycle ayant appartenu à ce corps en début de carrière ne pourront que donner lieu à des réponses individualisées, fondées avant tout sur les nécessités du service public.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13575

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2390